



BILAN DU PLAN DE LUTTE À L'INTIMIDATION ET À LA VIOLENCE 2016-2017

ADOPTÉ LE 14 JUIN 2017 - RÉOLUTION : CE-16-2017-63



RÉSULTATS OBTENUS

Comme prévu à l'article 83.I de la *Loi sur l'instruction publique*, les résultats du plan de lutte contre l'intimidation et la violence ont été évalués. Nous avons effectué un sondage auprès des élèves de 1^{re} secondaire afin de dresser un portrait des perceptions et des manifestations. Les principaux résultats sont les suivants :

- Les élèves se sentent en sécurité dans l'école;
- Nous constatons qu'il y a encore des élèves qui craignent de dénoncer les élèves qui les intimident;
- Certains élèves ont la perception que l'école n'intervient pas;
- Selon les élèves, les situations qui se produisent le plus fréquemment sont l'impolitesse et les commentaires dégradants;
- Selon les intervenants dans l'école, les conflits sont souvent reliés aux réseaux sociaux;
- Nous avons fait quelques interventions en lien avec des situations de violence;
- Lorsqu'une situation d'intimidation a été rapportée, des démarches ont été entreprises, souvent en collaboration avec le policier communautaire, et l'événement a été consigné comme prévu au plan de lutte à l'intimidation et à la violence;
- Une situation dénoncée a fait état d'une insatisfaction et d'une plainte de la part des parents.

MOYENS MIS EN PLACE

Les mesures de préventions prévues au plan de lutte à l'intimidation et à la violence ont toutes été réalisées et davantage. Plusieurs ateliers de sensibilisation ont été proposés en classe ou en sous-groupe. Voici les différents ateliers proposés :

- Interdiction aux élèves de 1^{re} secondaire de quitter le terrain de l'école;
- Activités pour souligner le mois de l'autisme;
- Différentes activités proposées sur l'heure du midi;
- Surveillance sécuritaire;
- Rencontres avec le policier communautaire;
- Rencontres individuelles avec le personnel non enseignant;
- Articles aux parents dans l'œil de Polybel;
- Atelier : Vous n'êtes pas seul;
- Atelier sur le civisme;
- Atelier : Clic intimidation;
- Atelier Sexting et dévoilement de soi sécuritaire;
- Atelier présenté par des intervenants gais et lesbiennes en classe;
- Conférence sur la divulgation des renseignements personnels;
- Prévention de la violence dans les relations amoureuses;
- Atelier abordant l'homosexualité dans les sports;
- Visionnement du film *I : 54*;
- Diffusion des affiches comment dénoncer;
- Déclaration d'engagement sur la communication positive;
- Atelier sur la gestion de la colère.

RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENT PROPOSÉS :

- Maintenir les ateliers de prévention en place;
- Continuer à sensibiliser les élèves sur l'importance d'intervenir s'ils sont témoins d'actes de violence et d'intimidation;
- Ajouter des caméras aux endroits stratégiques;
- Poursuite des ateliers sur le civisme en 2^e et en 3^e secondaire;
- Former un groupe de jeunes aidants;
- Mettre en place un outil de communication plus efficace pour le personnel;
- Présenter l'atelier avec l'organisme JAG en 2^e secondaire au lieu de le présenter en 5^e secondaire;
- Présenter un atelier pour les parents sur les réseaux sociaux.
- Fournir un aide-mémoire pour le personnel.